## AVIS AU BODACC RELATIF A UNE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

## (ACQUEREUR PERSONNE MORALE)

Adresse du fonds vendu :
Ancien propriétaire
Nom ou dénomination :
Références de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés :
Adresse:
Nouveau propriétaire personne morale
Raison sociale ou dénomination :
Le cas échéant, sigle et nom commercial :
Références de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés :
Montant du capital social :
Montant du capital minimum (pour les sociétés à capital variable) :
Adresse du siège social :
Activités exercées :
Date du commencement d'activité :
Forme juridique :
Nature du fonds (principal, secondaire ou complémentaire) :
Acte de vente du fonds et informations fiscales
Date de l'acte :
Prix stipulé, y compris les charges ou l'évaluation ayant servi de base à la perception des droits d'enregistrement :
Date de l'enregistrement :  Bureau où a été effectué l'enregistrement :  Bordereau :  Case :  Ext :
Election de domicile dans le ressort du tribunal où est situé l'établissement :
<u>Délai d'opposition</u> : Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce.